

**LES ATELIERS JEAN BOSCO** VOUS SOUHAITENT

LA BIENVENUE !



**A<sup>T</sup>  
JB**

# 2- DON BOSCO, L'INVENTEUR DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE



**Novembre 1851:** 1<sup>er</sup> contrat signé entre un jeune (*Giuseppe Bordone*) et son employeur (*Le verrier Carlo Aimino*)

=> protection du jeune apprenti: salaire, travail, sécurité...

=> obligation de formation: cours, suivi

=> diplôme: garantie des compétences professionnelles acquises, salaire, sécurité du travail et de l'emploi

❑ 24 % des adultes habitant en Valais n'ont pas de formation professionnelle reconnue

❑ 1890: 1<sup>ère</sup> loi cantonale sur l'apprentissage – Neuchâtel

❑ 1930: 1<sup>ère</sup> loi fédérale sur l'apprentissage



# 3- LES ATELIERS JEAN BOSCO

## DE L'ÉCOLIER À L'APPRENTI

# 3- ACTUELLEMENT

## Nouveau PRÉPA-CFC

### POUR QUI ?

Ouvert à **tout(e) jeune ou adulte désirant débiter une formation professionnelle.**

Cet atelier lui permettra d'acquérir les connaissances nécessaires pour débiter une formation professionnelle CFC.

- A la fin de son parcours scolaire, le(la) jeune ou l'adulte n'a pas trouvé de place pour une formation professionnelle.
- Après avoir effectué diverses expériences professionnelles ou d'insertions professionnelles, il(elle) est toujours sans formation.
- Il(elle) a interrompu sa formation professionnelle, sans autre perspective de formation.

### COMMENT ?

- Le(la) jeune ou l'adulte participe à 1 ou 2 demi-journées par semaine de formation pédagogique aux AtJB: Français – Mathématiques – Culture Générale – Informatique – Orientation professionnelle.

 **079 286 06 23**



André Pianta, sociopédagogue

+41 79 286 06 23

ateliersjeanbosco@gmail.com

www.jeanbosco.ch

## Nouveau ACCUEIL SENEVE

### POUR QUI ?

- L'Accueil Sénevé permet à des enfants et des adolescents en âge de scolarité de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement pour les devoirs.
- Il constitue également un lieu d'échange avec les familles dans un espace convivial

### QUAND ?

Lundi –vendredi  
**16h15 à 17h45**

Mercredi  
**14h30 à 16h ou 16h15 à 17h45**



### COMBIEN ?

Forfait annuel sur 10 mois pour 1 accueil Sénevé par semaine  
**CHF 200.00 / mois**

 **079 286 06 23**



André Pianta, sociopédagogue

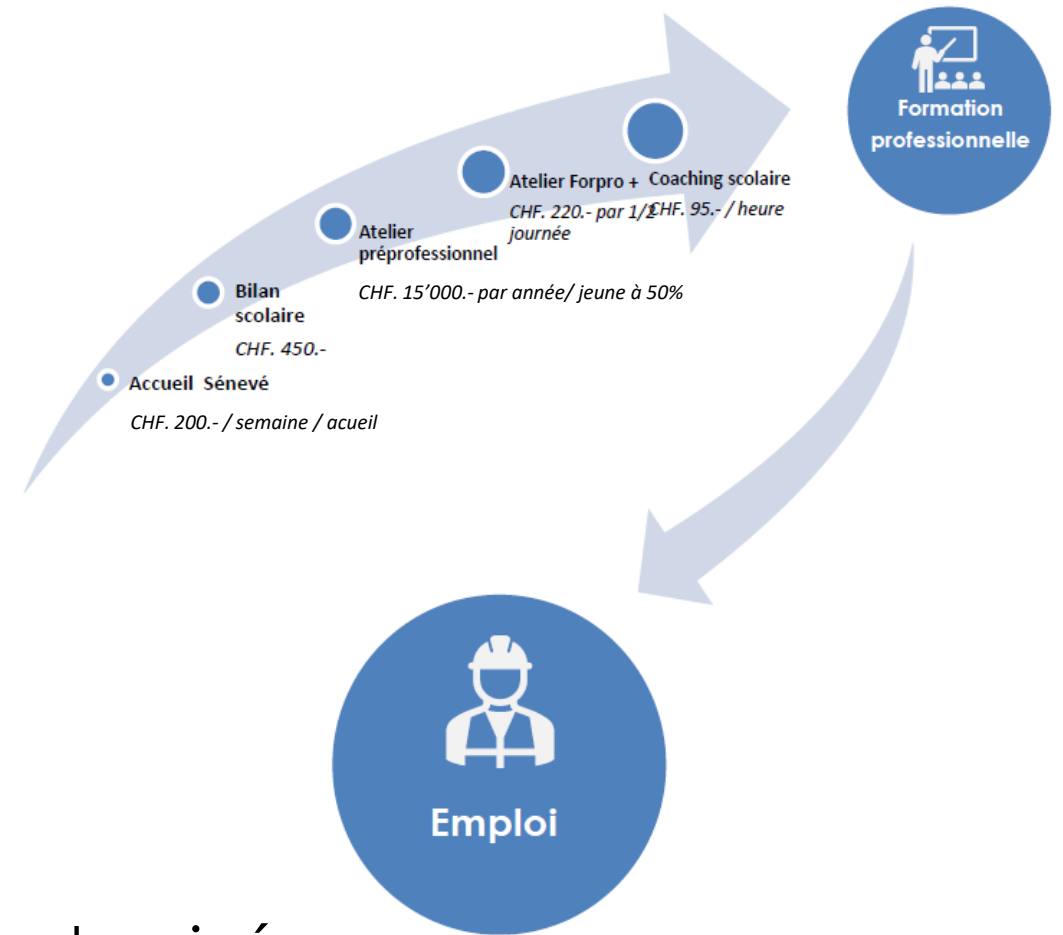
+41 79 286 06 23

ateliersjeanbosco@gmail.com

www.jeanbosco.ch



# FINANCEMENT: UN DÉFI AU QUOTIDIEN



- ✓ actuellement, aucun financement public
- ✓ depuis l'ouverture:  
Financement par fonds propres
- ✓ Dès maintenant: Financement par fonds privés
  - personnes
  - entreprises
  - fondations/ associations



# 5- PERSPECTIVES ET DÉVELOPPEMENT

## **Etape 1:** Constitution de la Fondation

- ➔ Capital initial de CHF. 70 000.-
- ➔ Constitution du Conseil de Fondation- 5 membres
  - => Président : André PIANTA
  - => Vice-Président
  - => Secrétaire
  - => Membre:
    - \* Recherche de fonds
    - \* Communication - Internet

## **Etape 2:** Récolte de fonds : 10 millions

- ➔ placement pour générer le financement du budget annuel de CHF. 500 000.-

## **Etape 3:** Passage du statut de *raison individuelle* à **Fondation d'utilité publique**

- Pourquoi: Assurer la pérennité de la Fondation
  - Comment:
    - \* placement des fonds récoltés
    - \* les revenus de la Fondation assurent les charges de fonctionnement des AtJB
    - \* Recherche de financement pour toute nouvelle activité :
      - visites d'entreprises
      - activités pédagogiques extérieures
      - Boutique artisanale

PROPOSER À CES JEUNES UN **AVENIR**, POUR  
BEAUCOUP UN **ESPOIR** ET POUR TOUS UN  
**SOURIRE**

**MERCI**

